

Nombre

de conseillers en exercice	7
de présents	6
de votants	6

N° 17/2015

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 15/06/2015**

OBJET : REGULARISATION FONCIERE ROUTE DE «PUECH PALAT»

L'an deux mille quinze et le quinze juin à 14 heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MMs Eric MALHERBE, Nicolas BOISSONNADE, Roger BRUN, Nicolas PERRET, Jacques THIOT, Urbain VIGIER.

Étaient absents : Mme Valérie CHAYLA.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Roger BRUN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du document d'arpentage établi par Mr Albert FALCON concernant la régularisation cadastrale de la route de « Puech Palat ».

Il rappelle que cette route existe depuis de nombreuses années et que les travaux de réfection ont toujours été financés par la commune.

Compte tenu qu'il s'agit d'une régularisation foncière, la cession de terrain à la commune sera faite à titre gratuit par les propriétaires ci-après désignés :

TROCELLIER André, SADOUL Didier, CHAZALY Jean.

Cette régularisation concerne les parcelles ci-après :

- Parcelle 257	16a 88ca
- Parcelle 258	12a 50ca
- Parcelle 260	01a 82ca
- Parcelle 262	07a 17ca
- Parcelle 264	15a 32ca
- Parcelle 266	06a 57ca

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Donne un avis favorable à cette mutation comme indiqué dans le document d'arpentage établi par Mr FALCON.**
- **Précise que les frais inhérents à cette mutation seront à la charge de la commune.**
- **Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre

Fait à MARCHASTEL le 15/06/2015

Le Maire

